



## Extrait du registre des décisions

Bureau du 27 février 2020

n° 026-20

**Objet : RS - Demande de subvention pour la mise en œuvre d'une étude conjointe "tarification incitative"**

- date de convocation le 21 février 2020
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt, le jeudi vingt-sept février à dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Jacob-Bellecombette, salle La Jacobelle, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Grand Chambéry.

**• étaient présents : 35**

<b>Aillon-le-Jeune</b>	Emmanuelle Andrevon
<b>Aillon-le-Vieux</b>	Christian Gogny
<b>Arith</b>	Pierre Gerard
<b>Barberaz</b>	David Dubonnet
<b>Barby</b>	Catherine Chappuis
<b>Bassens</b>	Alain Thieffenat
<b>Bellecombe-en-Bauges</b>	Jean-Luc Berthalay
<b>Challes-les-Eaux</b>	Josette Rémy
<b>Chambéry</b>	Josiane Beaud - Driss Bourida - Jean-Benoît Cerino - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin - Sylvie Koska - Pierre Perez - Benoit Perrotton
<b>Cognin</b>	
<b>Curienne</b>	
<b>Doucy-en-Bauges</b>	
<b>Ecole</b>	
<b>Jacob-Bellecombette</b>	Brigitte Bochaton
<b>Jarsy</b>	
<b>La Compôte</b>	
<b>La Motte-en-Bauges</b>	
<b>La Motte-Servolex</b>	Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Sylvie Vuillermet
<b>La Ravoire</b>	Frédéric Bret - Marc Chauvin
<b>La Thuile</b>	Dominique Pommat
<b>Le Châtelard</b>	Pierre Hemar
<b>Le Noyer</b>	Philippe Gamen
<b>Les Déserts</b>	
<b>Lescheraines</b>	Albert Darvey
<b>Montagnole</b>	
<b>Puygros</b>	
<b>Saint-Alban-Leysse</b>	Michel Dyen
<b>Saint-Baldoph</b>	Christophe Richel
<b>Saint-Cassin</b>	Philippe Dubonnet
<b>Sainte-Reine</b>	
<b>Saint-François de Sales</b>	Maryse Fabre
<b>Saint-Jean-d'Arvey</b>	Bernard Januel
<b>Saint-Jeoire-Prieuré</b>	Jean-Marc Léoutre
<b>Saint-Sulpice</b>	Louis Caille
<b>Sonnaz</b>	Daniel Roचाix
<b>Thoiry</b>	
<b>Vérel-Pragondran</b>	
<b>Vimines</b>	Lionel Mithieux

**• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 3**

de Aloïs Chassot à Sylvie Koska - de Michel Dantin à Josiane Beaud - de Alexandra Turnar à Driss Bourida

**• conseillers excusés : 14**

Michel André - Jean-Pierre Beguin - François Blanc - Stéphane Bochet - Annick Bonniez - Jean-Pierre Coendoz - Pierre Duperier - Jérôme Esquevin - Jean-Pierre Fressoz - Luc Meunier - Marie Perrier - Damien Regairaz - Florence Vallin-Balas - Jean-Maurice Venturini

### GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex  
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

## **Bureau du 27 février 2020**

délibération n° 026-20

objet **RS - Demande de subvention pour la mise en œuvre d'une étude conjointe "tarification incitative"**

---

Daniel Rochaix, vice-président chargé des déchets ménagers et assimilés et des programmes de prévention, rappelle qu'en vertu de l'article 70 de la loi de transition énergétique pour la croissance verte, les collectivités territoriales progressent vers la généralisation d'une tarification incitative en matière de déchets.

Grand Chambéry, Grand Annecy, Grand Lac et Rumilly Terre de Savoie se sont associés afin de mettre en œuvre une étude « tarification incitative » pour en analyser les impacts (techniques, financiers, humains) et être en mesure de décider objectivement de son instauration ou non sur leurs territoires respectifs.

Par décision du 30 janvier 2020, le Bureau a approuvé le lancement de cette étude. Il est désormais proposé de déposer une demande de subvention auprès de l'ADEME pour sa réalisation.

La subvention de l'ADEME pourrait s'élever à 50 % de la dépense subventionnable. A titre indicatif, le budget prévisionnel a été estimé à hauteur de 100 000 €.

**Vu** les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de déchets ménagers et assimilés,

**Vu** la convention entre Grand Chambéry, Grand Annecy, Grand Lac, et Rumilly Terre de Savoie pour la mise en œuvre d'une étude conjointe préalable à l'instauration d'une tarification incitative,

**Vu** la délibération n° 023-18 C du Conseil communautaire du 22 mars 2018 déléguant au Bureau l'autorisation des demandes de subventions,

**Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

**Article 1 :** sollicite l'aide de l'ADEME pour la mise en œuvre de l'étude « tarification incitative »,

**Article 2 :** autorise le président ou son représentant à signer tous les documents à intervenir,

**Article 3 :** dit, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,  
Xavier Dullin

## Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 026-20

Objet de l'acte : RS - Demande de subvention pour la mise en œuvre d'une étude conjointe "tarification incitative"

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 5 - Subventions 1 - Demandes de subventions

Date de l'acte : 27 février 2020

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20200227-lmc1H23229H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H23229H1

Date de transmission en Préfecture : 09 mars 2020

Date de réception en Préfecture : 09 mars 2020

Période d'affichage : du au